

CONVOCATIION

Publication faite en conformité de l'article L.2121.10 et de l'article L.2121.12
du Code Général des Collectivités Territoriales

LA SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

se réunira le **vendredi 03 juillet 2020** à 18 heures, **salle Léo LAGRANGE** à Beaumont-sur-Oise.

L'article 9 de la loi modifie l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 stipule que la réunion de l'organe délibérant peut se tenir sans public ou avec un nombre limité de personnes présentes et ce jusqu'au 30 août 2020 ou jusqu'à la fin de la crise sanitaire si celle-ci se prolonge.

En tenant compte de ces informations et considérant l'importance de cette séance, cette dernière ne sera pas tenue à huis clos mais la capacité d'accueil pour le public sera limitée à 130 personnes.

Le Maire,



Nathalie GROUX

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

1. Installation du conseil municipal
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre des Adjoints au Maire
4. Election des Adjoints au Maire
5. Lecture de la charte de l'élu local

Questions orales